

Le fil citoyen

COMMUNE DE SÉVÉRAC D'AVEYRON

Bulletin
municipal

#08

JANVIER
2025



DOSSIER

Les missions des agents
administratifs

Ouverture de la médiathèque, 5 octobre 2024

CULTURE

Une ouverture réussie
à la médiathèque

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Un nouveau projet éolien
sur la commune

JEUNESSE

Le Conseil Municipal
des Jeunes



Chères Sévéragaises, chers Sévéragais



Mentions légales : Bulletin municipal 2025 n°8, publication de la commune de Sévérac d'Aveyron - Dépôt légal à la parution - Reproduction interdite
Directeur de publication : Edmond Gros
Comité de rédaction : élu, direction et service communication
Conception et mise en page : service communication
Photos : Mairie de Sévérac, OT des Causses à l'Aubrac, crédits divers
Impression : Merico Impression
Tirage : 3 000 exemplaires
L'éditeur décline toutes responsabilités pouvant résulter des erreurs qui, malgré le soin apporté à la rédaction, auraient pu se produire.

Chères Sévéragaises, chers Sévéragais,

La médiathèque a ouvert depuis quelques semaines, et nombreux sont nos concitoyens qui ont commencé à profiter de cet équipement. En effet, depuis l'ouverture, le nombre d'inscrits à la bibliothèque a augmenté de plus de 50%.

Dans ce bulletin, vous serez informés sur l'état d'avancement du projet éolien au lieu-dit "Ventajou", et votre avis pourra s'exprimer à travers le questionnaire mis à votre disposition. Nous souhaitons faire de ce projet un véritable projet de territoire avec l'implication de tous et l'obtention de retombées économiques importantes pour la commune.

Nous verrons d'ici peu sortir de terre le futur boudrome couvert, tant attendu par les pétanqueurs.

La Communauté de Communes a débuté les travaux des vestiaires de la Catonnerie, eux aussi attendus par de nombreux sportifs.

Cette nouvelle année marquera le changement de Directrice Générale des Services puisque Madame CASTAN fait valoir ses droits à la retraite. Qu'il me soit permis, au nom de tous les Sévéragais, de la remercier pour tout le travail accompli au service de notre commune. Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

Malgré une situation politique mondiale angoissante, j'espère que tous les habitants de la commune nouvelle se sentiront de plus en plus concernés par notre territoire et que nous pourrons mener à bien d'autres projets dans l'intérêt de tous.

Meilleurs vœux à tous ainsi qu'à vos familles.

Sommaire

3. Quelques brèves
4. Travaux
7. Jeunesse
8. Énergies renouvelables
12. Culture
14. Dossier : les agents administratifs
16. Les inondations sur la commune
17. La Communauté de Communes
18. L'état-civil
18. l'Office de Tourisme
19. Le mot de l'opposition

Quelques brèves

Un été au rythme de la culture

Lors du dernier semestre, la vie culturelle et patrimoniale du Sévéragais fut riche à tous niveaux.

Les spectacles dans le château de Sévérac, cet été, avec le concert Détours du Monde, le son et lumière « Des pierres et des hommes » et bien-sûr la pièce « Cromwell » (coproduite avec la municipalité) ont rempli les gradins du château et, de fait, ont permis de faire rayonner notre commune bien au-delà des limites de notre département. Les séances de cinéma en plein air ont aussi bien fonctionné ; l'une d'elles, « Un petit truc en plus » a attiré autour de 160 personnes.



©Cie Mesdames A



Le repas des aînés

Ce sont près de 260 personnes de la commune qui se sont réunies à la salle d'animations de Sévérac d'Aveyron dimanche 10 novembre pour le repas des aînés organisé par le CCAS. Après avoir dégusté les plats confectionnés par le restaurant Bonsecours, les convives ont pu écouter les Musiciens del Castel et danser sur d'entraînantes musiques traditionnelles. Des photos des cavalcades de Pentecôte, et d'autres de Sévérac à l'aube de l'an 2000 (du livre de M. LAFFOUX) étaient exposées dans la salle par le soin de M. Louis SARROCA. Ce fut un bon moment convivial pour tous.

Les Journées Européennes du Patrimoine

En septembre, les Journées Européennes du Patrimoine ont été gâchées par une météo chagrine, surtout le dimanche. Cela n'a pas empêché le public, en grande partie millavois cette année, à venir découvrir la citerne du château et les espaces du domaine de Buzareingues, par exemple. La Maison des Consuls en a profité pour accueillir nombre de visiteurs. Nous remercions sincèrement l'ensemble des élu(e)s, professionnels et bénévoles qui ont donné de leur temps personnel pour mettre en lumière le patrimoine historique de notre territoire à cette occasion.



La signature du CPAT

Le Contrat de Projet Aveyron Territoire (CPAT), approuvé en conseil municipal du 4 avril 2024, est un partenariat établi entre le Département de l'Aveyron et la Commune. Il décrit les actions du Département à Sévérac, les projets de Sévérac, et les accompagnements possibles du Département.

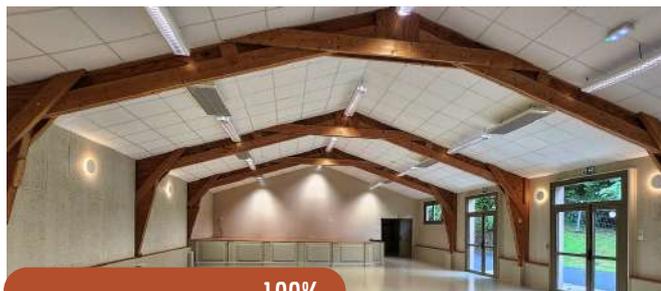
Il a été signé le 28 août 2024 par le Président du Département, M. Arnaud VIALA, et le Maire de Sévérac d'Aveyron, M. Edmond GROS.

Il est téléchargeable en ligne sur [le site du département de l'Aveyron](#)



Travaux

Salle des fêtes de Lavernhe



100%

La rénovation de la salle des fêtes de Lavernhe et la création d'une salle associative de 25 m² sont maintenant terminées.

Coût total : 342 961 €

Etat : 85 258 €

Département : 85 740 €

Région : 48 708 €

Autofinancement : 123 255 €

Les premières utilisations ont pu avoir lieu. Pour marquer la fin de ce chantier, le conseil municipal le 27 novembre 2024 s'est tenu à la salle des fêtes de Lavernhe.



Restauration de la toiture de l'église de St Chély



100%

Avec 400kg de lauze / m², ce qui représente 120 tonnes au total, la couverture en lauzes calcaires, réalisée par Nicolas SÉVÉRAC, artisan lauzier, est maintenant terminée. Elle a pu être admirée par le public lors de la fête de Saint Chély le 17 août 2024 et à l'occasion des Journées du Patrimoine.

Coût : 106 020 €

Etat : 21 000 €

Conseil Départemental : 9 000 €.

Couverture au château



80%

Après les travaux de maçonnerie réalisés par l'entreprise CANTEIRO et la pose de la charpente en chêne réalisée par l'entreprise Druilhet, les travaux ont été arrêtés pendant les festivités de l'été.

Ils ont repris, avec la couverture de la partie Ouest du logis, (correspondant à l'ancienne cuisine, à la petite pièce d'accès à la salle des Hommages et au pavillon d'escalier) en lauze par l'entreprise DELABARRE. Les menuiseries extérieures de la façade Sud, réalisées par l'entreprise Bernard BADAROUX ont été posées.

Deux épis de faîtage, dessinés par Christophe AMIOT, architecte en chef des Monuments Historiques, seront placés de part et d'autre de la charpente, avec une girouette et un blason de Sévérac.

Un paratonnerre réalisé par l'entreprise BODET, sera posé une fois la couverture terminée.

Coût total : 382 500 €

Etat - Ministère de la Culture : 223 830 €

Conseil Régional : 42 303 €

Conseil Départemental : 40 750 €

Autofinancement : 75 617 €

Aménagement de jeux dans les écoles



100%

De nouveaux jeux extérieurs pour les cours des écoles de Recoules-Prévinquières et de Sévérac-le-Château (Jean Moulin) ont été acquis.

Coût : 29 604 €

Etat : 5 825.00 €

Autofinancement : 23 779 €

Les travaux de voirie 2024



100%

Le programme de voirie 2024 est terminé. Les revêtements des voies ci-dessous ont pu être réalisés :

- rue du Camin d'Abal à St Amans de Varès pour **17 275 €**,
- rue de Cayrac le Bas pour **1 650 €**,
- le bas de la route des pompes et l'avenue Jean Moulin pour **27 682 €**,
- l'accès à Recoulettes pour **2 034 €**,
- l'impass de l'avenue de Paris pour **3 357 €**

L'extension des trottoirs avenue des Gorges du Tarn pour **8 140€**, et de la rue Signe Longue pour **18 068 €**.

Rénovation de l'éclairage public, tranche IV

0%

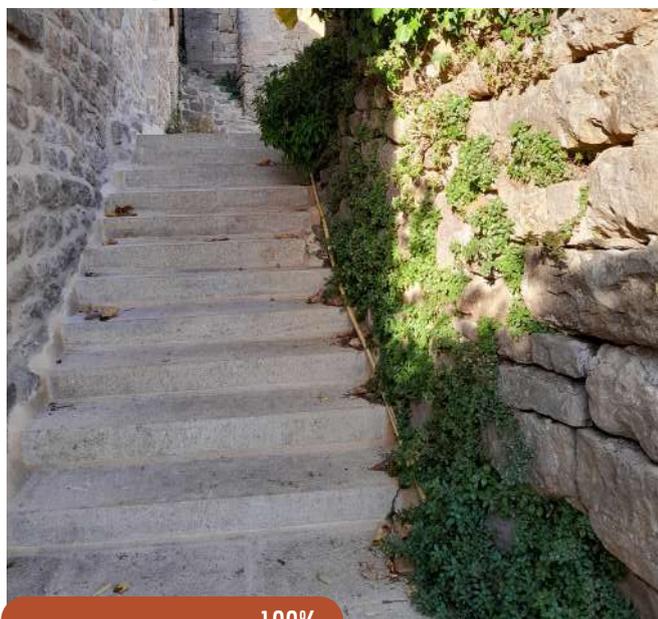
Cette rénovation s'inscrit dans le plan climat de la commune, avec le remplacement des lampes à sodium des luminaires par des lampes LED. Sur les 1371 luminaires de la commune, 132 ont été remplacés cette année.

Montant total de la tranche IV 2024 : 89 350 €

Subvention du SIEDA : 13 403 €

Subvention Fonds Vert : 13 402 €

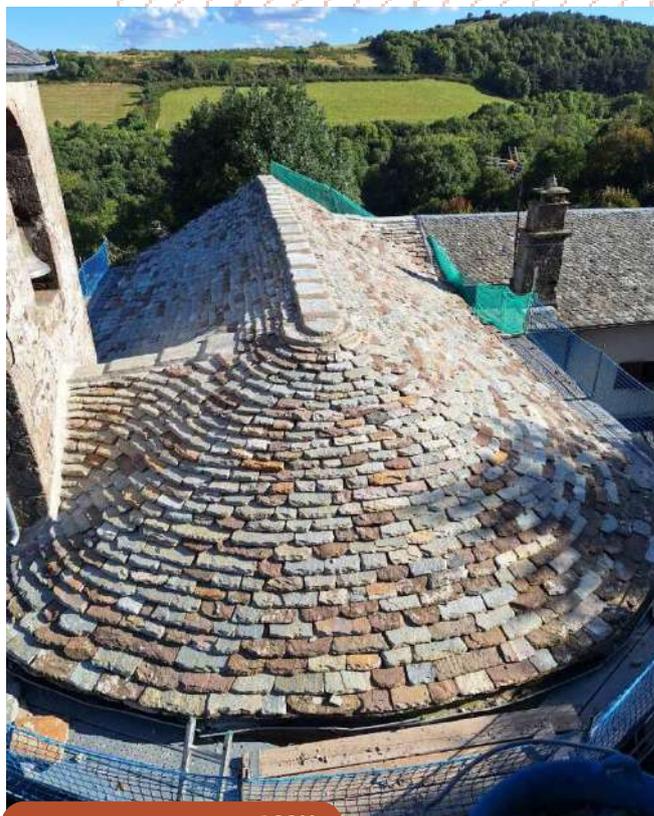
Restauration de l'escalier de l'église de Saint Grégoire



100%

Coût : 6 605 €

Restauration de la couverture de l'église du Bousquet



100%

C'est l'entreprise COUVERTURE ZINGUERIE DES GRANDS CAUSSES qui a réalisé les travaux de couverture en lauzes de la toiture.

Coût : 70 000 €

Etat : 15 186 €

Conseil Départemental : 9 000 €

Aménagement du circuit des dolmens à Buzains



20%

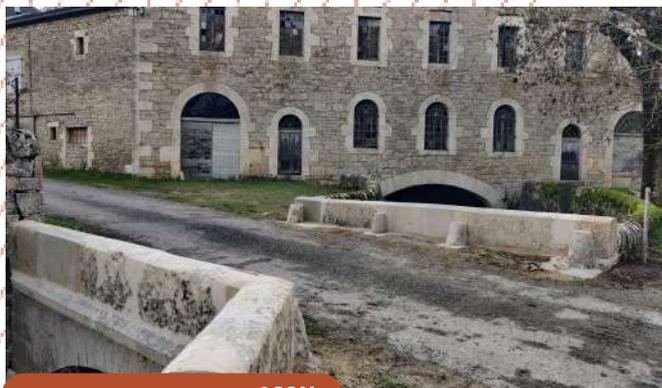
En partenariat avec le Parc Naturel Régional des Grands Causses (PNRGC) et la direction départementale de l'archéologie, la municipalité a réalisé un travail sur la valorisation des Circuits des Dolmens.

3 possibilités seront proposées aux promeneurs.

- Un circuit familial d'1h30 avec la découverte d'un dolmen.
- Un circuit de 11km (3h30) jalonné d'une table d'interprétation et de totems explicatifs.
- Un circuit de 22km (la journée) avec l'ouverture d'une portion de chemin entre Buzareingues et Buzains par les services du PNRGC.

Coût : 13 974 €

Rénovation au moulin de la Calsade



100%

Le parapet du pont enjambant le canal de décharge du moulin de la Calsade a été restauré par l'entreprise DELORME Vincent.

Coût : 7 781 €

Travaux rues du Grand Faubourg, du Barry et Auguste Girou

10%

Suite à la réfection et à l'enfouissement des réseaux secs et humides, l'aménagement des chaussées et des trottoirs a commencé en janvier 2025 et durera jusqu'en juin 2025.

Enfouissement des réseaux secs :

Coût : 153 646€

SIEDA : 50 %

Autofinancement : 69 964 €

Aménagements : 831 259 €

Les demandes de subventions sont en cours.

Travaux au cimetière de Lapanouse



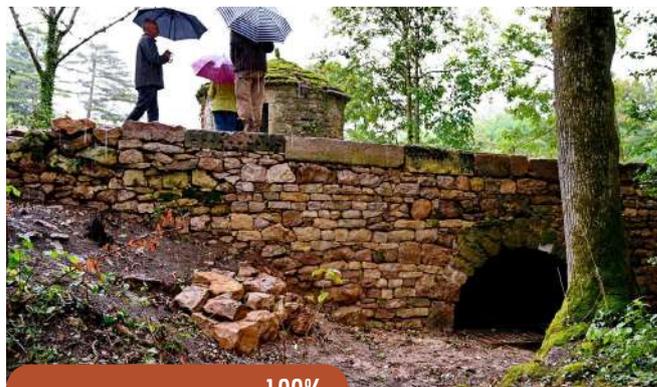
100%

La reconstruction du mur Nord a été réalisée par l'entreprise MIKAMARC en septembre 2024.

Coût réel : 18 594 €

Projet financé à 25% par l'État.

Réhabilitation des murs



100%

A Buzareingues, le mur de soutènement du chemin communal menaçait de s'écrouler, il a été refait par Vincent DELORME. Les résultats de ces travaux ont été présentés lors des Journées du Patrimoine.

Coût : 8 250 €

Installation de supports pour les cycles

20%

Préconisés par le schéma directeur mobilités douces, qui a défini les emplacements, des supports pour attacher les vélos, ont été achetés pour être posés d'ici la fin de l'hiver, en divers points de la commune.

Une étude complémentaire pour définir de manière précise le balisage à mettre en place pour créer des circuits vélos entre villages a été effectuée.

Coût : 10 008 €.

Achats de matériel pour les services techniques



Une pelleuse, une tondeuse débroussailleuse et une remorque ont été acquises.

Coût total : 111 984 €

Projet de boulodrome couvert

10%

Concerté avec les clubs de pétanque de Sévérac d'Aveyron, il doit permettre d'améliorer les conditions de pratique de ce sport pour les membres des clubs de la commune et de faciliter l'accueil des jeunes inscrits à l'école de pétanque.

Coût total : 435 230 €. Ce chiffre est un estimatif.

Journées zéro déchet

La question environnementale est au cœur des préoccupations citoyennes du Conseil Municipal des Jeunes. En effet à 2 reprises cette année 2024, ils ont organisé un nettoyage d'espaces publics aux abords du collège puis tout au autour du lac de la CISBA.

Le samedi 15 juin, toute la matinée, des équipes composées du CMJ, d'élèves et de personnes venues les aider ont œuvré dans tout le quartier du collège, de la piscine et du city stade, de la maison du temps libre, de la salle d'animation et même jusqu'à la mairie. **Après de nombreux sacs récoltés, environ 20kg de déchets**, les efforts étaient récompensés par un moment convivial autour d'un verre de l'amitié et d'un repas partagé.

Le dimanche 13 octobre, c'était au tour du lac de la CISBA de se faire bichonner par les citoyens munis de sacs et de gants sous un soleil automnal. **Avec le soutien de la Communauté des Communes des Causses à l'Aubrac qui avait sollicité le Sydom**, les personnes présentes ont pu bénéficier d'un prêt de pinces pour ramasser les déchets. Une trentaine de personnes étaient présentes pour aider les jeunes. À pied ou à vélo, chacune.e a pu dénicher de nombreux déchets oubliés par les usagers du lac, mais aussi des déchets atypiques tel que des pneus, un panneau de signalisation, et même des coussins de canapé ! **Au total, pas loin d'une centaine de kilos ont pu être collectés !**



Le Conseil Municipal des Jeunes avait préparé une collation pour toutes et tous les participant-es. Le groupe a été rejoint par André CARNAC, élu au Conseil Communautaire et chargé de la Commission Environnement, Développement Durable, de la Collecte et traitement des déchets, qui a animé une discussion autour du traitement des déchets de la déchetterie, en passant par le Sydom et le centre de tri de Millau pour clôturer cette matinée. De nombreuses questions ont été évoquées, le compost, le circuit de nos déchets, le devenir des emballages. **La conclusion est que nous en produisons beaucoup trop !**

Une vraie réussite pour le Conseil Municipal des Jeunes, BRAVO à elles et à eux car derrière un événement, les jeunes se réunissent une fois par mois pour réfléchir leurs actions, préparer la communication et l'événement le jour J.

Les partenariats avec les écoles publiques et le collège

Le projet « **chœur à l'école** », commun aux 5 écoles publiques de la commune a été reconduit pour la 3^{ème} année consécutive. **Le partenariat avec l'Education Nationale et le Conservatoire de l'Aveyron continue.** Marine Desola intervient ainsi dans les classes dès la grande section de maternelle, renforçant la continuité avec la classe CHAM du collège Jean d'Alembert où elle intervient également. Le concert de fin d'année intègrera aussi les jeunes choristes du collège.

Le partenariat avec le collège Jean d'Alembert se concrétise également au travers du cross des écoles, cette année au profit d'**Octobre Rose**. Les parcours ont été repensés cette saison en raison des travaux au stade de la Catonnerie, et les arrivées et départs se sont ainsi faits au sein même du collège. Reporté une première fois pour cause d'intempérie, tous les élèves Sévéragais et de communes avoisinantes ont pu participer **le vendredi 8 novembre 2024** à la manifestation sportive dans une ambiance conviviale. La mairie contribue à l'événement de façon logistique, fournit les récompenses des jeunes sportifs. Un grand merci au collège Jean d'Alembert pour cette nouvelle organisation qui fut un beau succès, et à tous les élèves qui ont participé avec une belle énergie !

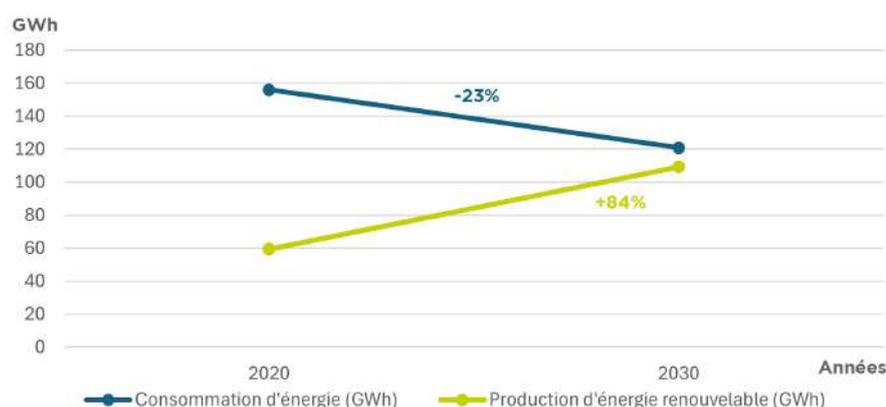


Pour information, le Collège Jean d'Alembert organise sa journée **Portes-ouvertes le samedi 1^{er} février, de 9h à 12h30**. Pour en savoir plus, Mme BESOMBES, nouvelle Principale arrivée en septembre sur le Sévéragais, se tient à disposition des familles et des futurs collégiens.

De l'éolien par et pour la commune



Plus que jamais, le **dérèglement climatique** s'impose comme un problème qui bouleverse nos vies. L'actualité récente dans notre commune nous l'a malheureusement montré, avec le feu de Mostuéjols, les périodes de sécheresse, les inondations en octobre 2024, les problèmes de fissurations de maisons dus au retrait des argiles ...**Pour agir contre ce dérèglement de notre climat, il nous faut agir pour une transition énergétique et ainsi limiter le recours aux énergies fossiles (pétrole et gaz), principales responsables du dérèglement climatique.**



Consciente de ces enjeux, la commune de Sévérac, appuyée par le Parc Naturel Régional des Grands Causses, a posé des objectifs dans un Plan Climat, pour à la fois réduire les consommations d'énergie et développer des énergies renouvelables. En 2021, au fil de plusieurs ateliers citoyens, nous avons ensemble construit un scénario énergétique visant l'équilibre production/consommation d'énergie à l'horizon 2030.

Pour atteindre ces objectifs, la Commune mène des actions pour :

- **Baisser les consommations d'énergies** : en réalisant notamment l'isolation des équipements communaux (bâtiment de l'école de Recoules-Prévinquières, école Jean Moulin, salle des fêtes de Lavernhe) et la rénovation de l'éclairage public accompagnée d'une extinction partielle sur la commune.
- **Augmenter la production locale d'énergie à partir de sources renouvelables** : installation géothermique dans la nouvelle médiathèque, chaudières bois énergie pour l'école de Recoules et l'école Jean Moulin, 11 toitures photovoltaïques installées sur des bâtiments communaux. Pour atteindre ses objectifs, la commune s'engage dans de nouveaux projets avec notamment la création d'un hangar photovoltaïque sur la zone des Planes, le projet éolien de Ventajou et le parc photovoltaïque à Recoules.

L'éolien, une énergie indispensable

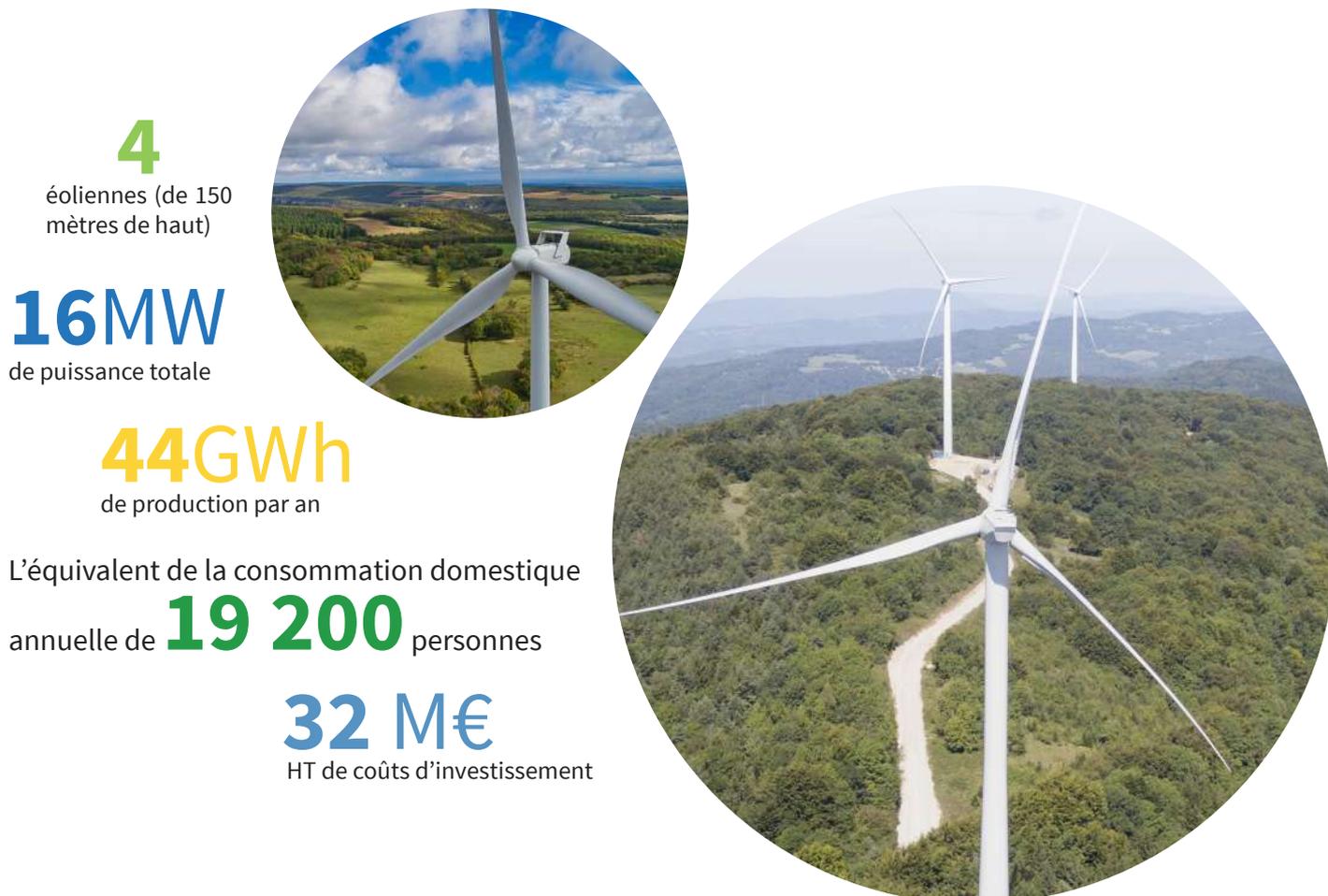
Produisant de l'électricité en utilisant la force du vent, l'éolien est la 2ème source d'électricité renouvelable de notre mix énergétique actuel (derrière l'hydraulique). Alors que nos besoins en électricité vont augmenter (électrification des voitures par exemple), l'énergie éolienne est jugée comme indispensable pour approvisionner les français dans les années à venir par tous les scénarios de prospective (RTE, ADEME). Par ailleurs pour devenir Région à Energie Positive (REPOS), l'Occitanie a besoin de multiplier par 2,5 sa production d'éolien terrestre d'ici 2030, ce qui est un véritable challenge. Si la place de l'éolien dans l'atteinte des objectifs énergétiques ne fait plus de doutes, les conditions de son développement, elles, sont sujettes à discussion : comment déployer des parcs éoliens pour qu'ils aient un moindre impact sur notre environnement ? Comment les financer ? Qui décide de quoi ? Quelle répartition des bénéfices des projets ? etc.

Faire du projet éolien de Ventajou un projet d'intérêt territorial

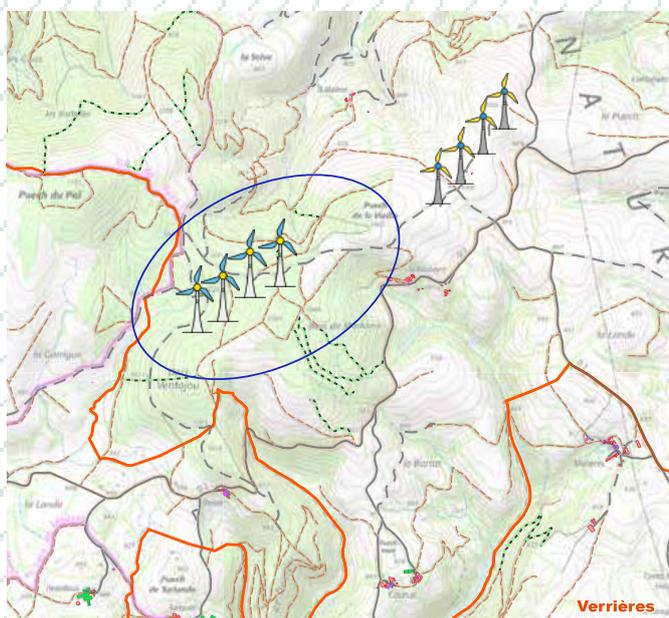
Le Plan Climat de la commune intègre la possibilité de construire quatre éoliennes dans le prolongement de celles existantes mais elle a souhaité conditionner la réalisation de ce projet à ces deux principes :

- Mise en place d'une concertation citoyenne exemplaire
- Ouverture du projet au financement public et/ou citoyen pour maximiser les retombées économiques du projet sur le territoire.

Ce projet en cours d'étude porte sur le développement d'un parc éolien dont les données chiffrées sont les suivantes :



Le projet en résumé



Dès 2022, la commune a engagé une discussion avec l'énergéticien QEnergy, dans l'optique de définir les modalités de co-développement d'un potentiel projet éolien.

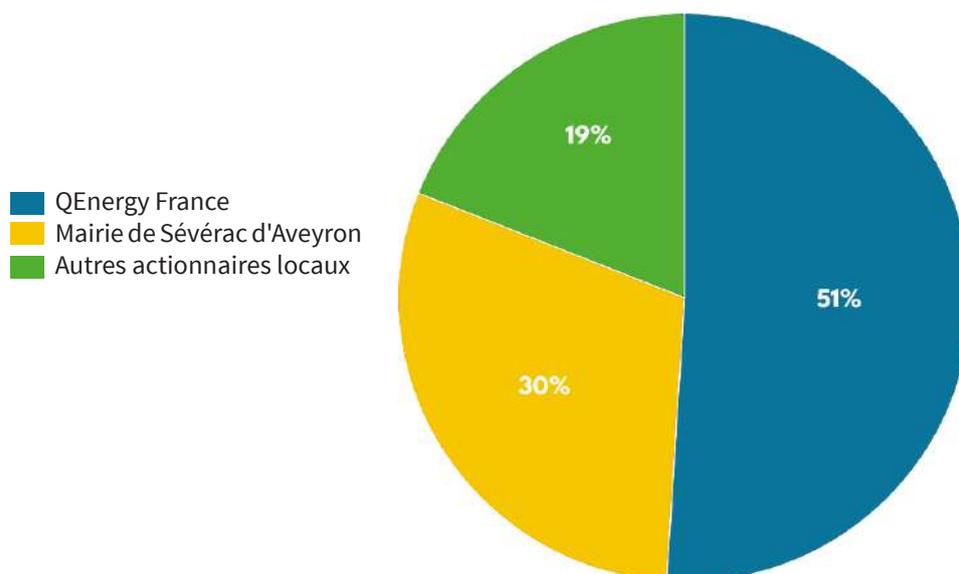
-  Limite communale
-  Éoliennes du parc de Montfrench
-  Zonage proposé lors de l'enquête publique du projet de Charte 2022-2037 du PNR des Grands Causses
-  Implantation potentielle du projet de Ventajou

Maximiser les retombées économiques locales du projet

La commune a choisi de rentrer pleinement et dès le départ dans ce projet, avec pour objectif d'en tirer le meilleur parti, afin qu'il ne se fasse pas seulement sur le territoire, mais aussi pour le territoire.

Le projet est ainsi travaillé pour maximiser les retombées économiques locales et maîtriser les conditions de développement et d'exploitation d'un futur parc.

Pour ce faire la commune souhaite rentrer au capital de la société créée pour porter le développement du parc éolien de Ventajou. La part pour la commune (30%) représenterait un investissement de 250 000 € sur 5 ans pour la phase d'études. La commune souhaite être accompagnée par d'autres acteurs locaux à la gouvernance de ce projet et a ouvert les discussions en ce sens.

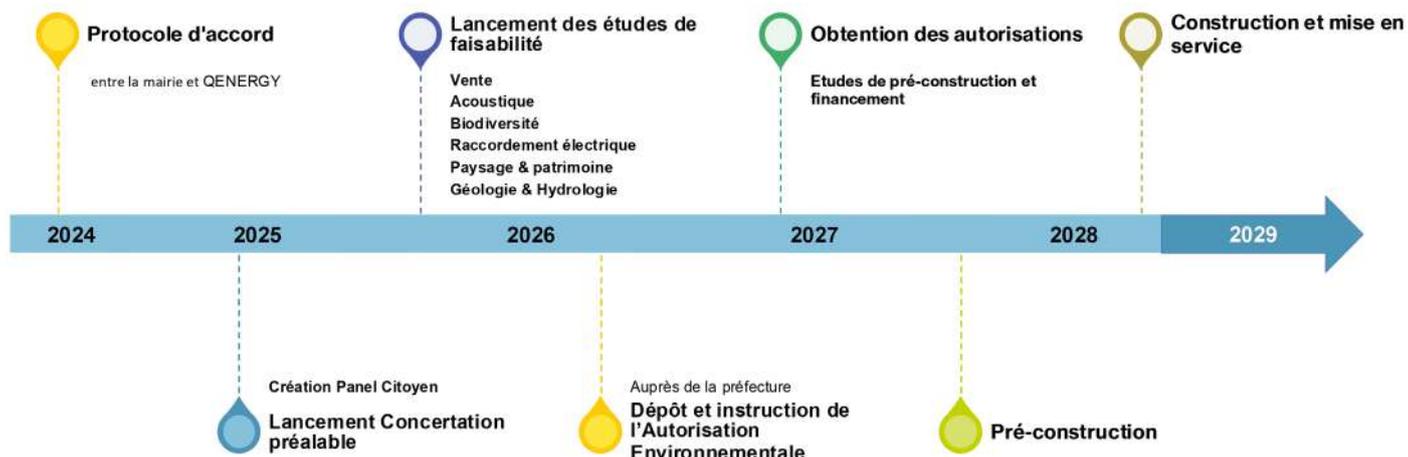


Dans un scénario où les acteurs locaux maintiennent leur participation à hauteur de 30%, les retombées économiques locales attendues sont de 15,4 millions d'€ sur 25 ans. Elles se décomposent de manière prévisionnelle ainsi :



Les grandes étapes à venir

Le 10 octobre 2024, lors du Salon des Maires de l'Aveyron, le protocole d'accord entre la commune et le développeur QEnergy a été signé pour acter le principe d'un travail en commun avec le territoire autour de ce projet. Mais beaucoup reste à faire pour étudier la faisabilité de ce projet !



Une concertation citoyenne ambitieuse

La mairie, soucieuse d'une concertation citoyenne vraiment à l'écoute des avis et des idées des habitants, met en place plusieurs outils de participation qui vont au-delà des obligations réglementaires :

- Une **phase d'enquête** alimentée par un questionnaire pour sonder les avis, idées, points de vigilance des habitants et une série d'entretiens avec différents acteurs locaux (associations, partenaires, etc.).
- La mise en place en mars d'un "**Panel Citoyen**" constitué d'habitants de Sévérac (volontaires ou tirés au sort) qui aura pour mission de produire des recommandations et propositions pour bonifier le projet et en limiter les impacts. Ce "Panel Citoyen" décidera lui-même des experts à auditionner pour pouvoir éclairer ses propositions. Il aura notamment pour mission de travailler les sujets suivants : les mesures compensatoires pour contrebalancer les impacts du futur parc éolien, l'investissement citoyen, les actions à financer avec le "fonds de dotation", etc. Il sera composé d'habitants tirés au sort sur les listes électorales et d'habitants volontaires, dans le respect d'une recherche de représentativité des classes d'âge et de genre.
- Des **permanences en mairie** pour collecter les avis, permettre de répondre à toutes les questions et compléter les travaux du "Panel Citoyen".
- Une **réunion publique** pour clôturer la concertation préalable afin de présenter les travaux du "Panel Citoyen" et permettre à l'opérateur industriel et à l'ensemble des partenaires qui gravitent autour du projet de répondre aux questions des habitants.

L'ensemble du processus de concertation est piloté par la commune dans le cadre d'une Commission Concertation partenariale. Vous trouverez l'ensemble des informations concernant ce projet sur la page du site internet de la commune.

> **Plus d'informations sur le site de la mairie rubrique : Vivre et travailler - Énergies renouvelables - Projet éolien.**

La concertation ne s'arrêtera pas après cette première phase ! A l'issue de ce processus d'une durée maximum d'un an, un Comité de Suivi Territorial sera mis en place et les habitants seront également à nouveau mobilisés durant la phase d'enquête publique.

Dès à présent, nous vous invitons à répondre au questionnaire distribué avec ce bulletin et le déposer dans les boîtes aux lettres de la mairie et des mairies déléguées de Buzains, Lapanouse, Lavernhe, Recoules avant le 9 février 2025 18h. Vous pouvez également le compléter en ligne sur le site de la mairie dédié au projet (lien ci-dessus). Le dépouillement nous permettra de définir les sujets à aborder lors d'ateliers thématiques sur lesquels travaillera le Panel Citoyen de la commune dans les mois qui suivent. En remplissant ce formulaire, vous pourrez également vous porter volontaire pour participer à ce futur panel !

Les premiers mois de la médiathèque



L'ouverture de la médiathèque a été marquée par la visite de plus de 350 personnes lors de la journée portes ouvertes du 5 octobre 2024.

Des acquisitions ont été nécessaires pour donner sa fonctionnalité au bâtiment terminé fin aout :

LE MATÉRIEL :

La salle multifonctions de la médiathèque est équipée de matériel pour permettre différentes activités :

- Cinéma (des enceintes « home cinéma » réparties dans la salle, un écran déroulant encastré dans le plafond, un vidéo projecteur suspendu)
- 1 micro sans fil
- Des rideaux anti-bruit pour la salle multifonctions afin de réduire les nuisances sonores possibles entre l'espace bibliothèque et la salle multifonctions si elles sont utilisées simultanément.

Ce matériel performant permettra d'organiser et de proposer des projections de films ou de documentaires et de programmer des spectacles ou des conférences. Nous avons par exemple diffusé le film « L'évènement », dans le cadre du « cycle Annie Ernaux ».

La salle multifonctions pourra également servir pour les lectures de contes ou autres ateliers à destination du public.

Seront organisées des animations à destination d'un public, notamment adolescent, comme des « tournois » de jeux vidéo, et il sera également proposé aux usagers

de venir jouer à la bibliothèque (10 casques audio pour les usagers : écoute de musique, de podcasts, jeux vidéo, ... 5 tablettes qui permettront d'organiser des ateliers : stop motion, photos/vidéo, montage, etc., une console de jeu vidéo avec plusieurs manettes).

Utilisation de matériel en libre-service tel que des ordinateurs avec des lecteurs de DVD externes, ainsi que des liseuses.

Et enfin, l'installation wifi : pour permettre aux usagers de venir travailler avec leur équipement et de bénéficier du wifi gratuit.

Coût : 29 000 €

DRAC : 15 950 €

LE MOBILIER

Voulu gai et fonctionnel, avec des formes arrondies faisant écho à la structure du bâtiment, le mobilier a été acquis à l'entreprise MOBIDECOR ainsi que plusieurs assises à ITA.

Coût : 157 000 €

DRAC : 70 650 €

LEADER : 43 397



PLAN DE FINANCEMENT TOTAL DES TRAVAUX :

1 566 840 € subventionné à 72% par :

DRAC : 531 344 €

État : 163 727 €

Région (dispositif culture) : 190 349 €

Département (bâtiment hors géothermie) : 120 000 €

Communauté de communes : 54 000 €

ADEME : 58 610 €

LES DOCUMENTS :

Dans ce contexte de création d'un nouvel équipement, la commune de Sévérac d'Aveyron a bénéficié d'une dotation générale de décentralisation relative à l'achat de documents pour venir équiper la nouvelle médiathèque.

La commune a ainsi acquis de nouveaux documents pour pouvoir répondre aux critères du nombre d'ouvrages par habitant, préconisés par le ministère de la culture (2 livres/ habitants, etc..).

Ces achats de documents se font également dans une perspective de travail en réseau, afin d'éviter une surreprésentation de certains ouvrages, ou au contraire de pouvoir venir palier à des manques sur le territoire.

Les achats effectués pour l'ouverture de la nouvelle médiathèque se sont faits sur divers supports pour répondre aux nouvelles attentes portées sur les bibliothèques : **livres, jeux de société, jeux pour consoles, kamishibaïs (petit théâtre de conte), magazines et presse...**

Le contrat de territoire lecture en cours sur le réseau des bibliothèques de la Communauté des Communes (de Bib en biblio) porte toujours sur les mangas et BD, et permettra des achats de ces documents encore en 2025 et 2026, pour le réseau, c'est-à-dire un fond partagé et tournant entre les bibliothèques, à l'échelle de la Communauté des Communes.

Coût : 37 450 €

DRAC : 14 980 €



Atelier broderie pour Octobre Rose

Fonctionnement

L'adhésion est gratuite pour tous les habitants de la commune. Un règlement intérieur précise les conditions d'accueil et de fonctionnement :

www.severacdaveyron.fr - culture-sport-et-loisirs - bibliotheques

Une seule carte pour l'ensemble des bibliothèques du réseau des Causses à L'Aubrac permet aux lecteurs de consulter le catalogue des bibliothèques, de réserver un document en ligne, de le faire venir depuis une autre bibliothèque et le rendre dans n'importe quelle bibliothèque du réseau.

L'inscription donne également accès à des ressources en lignes. Livres, bandes-dessinées, documentaires, livres en gros caractères, livres audios, mais aussi plus de 1600 magazines de presse, des films documentaires et d'animations, de l'auto-formation et tout le catalogue de la Philharmonie de Paris sont accessibles aux adhérents.



Rencontre avec Claire Lecoivre, sur les fermes collectives, dans le cadre du mois du film documentaire

Quelques événements et ateliers ont déjà eu lieu, notamment dans la salle multifonctions. Pour participer à l'un d'eux n'hésitez pas à vous procurer l'agenda culturel qui répertorie tous les événements culturels de la commune (ateliers, spectacles, séances cinéma,...).

Les bénévoles et les bibliothèques de village

Les bibliothèques de villages existent grâce à la présence des bénévoles qui donnent de leur temps pour recevoir les habitants et vivent grâce à la fréquentation des habitants.

BUZEINS : Nadine GINISTY, Maëlle MARION

LAPANOUSE : Solange AIGOUY

LAVERNHE : Danielle GAL

RECOULES-PRÉVINQUIÈRES : Sylvie CADET, Pierrette CHALIEZ, Martine DUMAS, Francine CROZAT, Monique MARION

SÉVÉRAC-LE-CHÂTEAU : Philippe COSTES, Maud KERGENMEYER, Christelle ROCHE, Jean-Michel DUPUY, Colette BUCHACA, Monique MAGNE, Christine LUCAS, Henri QUINTIN, Françoise CARNAC, Elsa GALTIER, Marjorie ROYER



Rangement des documents par les bénévoles avant l'ouverture au public

Zoom sur les agents administratifs

Le service administratif se compose de 15 agents qui vous accueillent au sein de la mairie de Sévérac d'Aveyron, des mairies déléguées de Lapanouse, Lavernhe, Buzains, Recoules Prévinquières ainsi qu'à la médiathèque municipale.

DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

Sylvie CASTAN dirige les services administratifs, techniques et le personnel des écoles. Elle coordonne l'ensemble des services de la commune, participe à la mise en œuvre des décisions municipales et à la gestion financière de la commune. Elle est l'interlocuteur privilégiée des différents partenaires et autres instances administratives. Elle travaille en étroite collaboration avec les élus et plus particulièrement le maire.

Après avoir consacré plus de 40 ans au service de la Fonction Publique Territoriale dont 13 ans à Sévérac, Mme CASTAN fait valoir ses droits à la retraite. Nous la remercions chaleureusement pour son implication et ses grandes qualités professionnelles et humaines et lui souhaitons une retraite active bien méritée.



DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

Mathieu BIAU administre et coordonne le personnel du service technique. Il a également en charge l'élaboration et le suivi des dossiers de travaux ainsi que les demandes d'aménagements et de travaux sur l'ensemble du territoire de la commune.

ACCUEIL MAIRIES

Angéline OLLIER vous accueille à la mairie de Sévérac d'Aveyron et vous dirige vers le service municipal adéquat en fonction de vos demandes. Elle gère en moyenne une soixantaine d'appel par jour. Elle assure aussi la rédaction des débits de boissons, des autorisations d'incinération des végétaux et des dossiers d'aides sociales...

Elle assure le service réservation des salles communales et du matériel (tables, chaises, chapiteaux, estrades...) pour les particuliers et les associations du territoire. Vous pouvez faire une réservation en ligne sur le site de la mairie, une confirmation vous sera envoyée par mail. <https://reservation-salle.monsitecommunal.fr/s/31/commune-de-severac-daveyron>

Elle s'occupe également de la location des vélos électriques dans le cadre du dispositif « Véli causses ».

Roselyne BOURREL est présente dans les mairies déléguées et gère également l'état civil, et les concessions des cimetières. Elle travaille actuellement sur le projet de la mise à jour de l'adressage.



COMMUNICATION

Emma BISOTTO est en charge de toute la communication digitale et physique sur l'ensemble de la commune, que ce soit les réseaux sociaux, le site internet, la presse, la création, l'impression, et la distribution de flyers, d'affiches et tout autre document qui promeut les événements organisés par la commune.



RESSOURCES HUMAINES

Sandrine CARNAC et **Delphine BALLE** assurent la gestion administrative et statutaire de l'ensemble du personnel : du déroulement de la carrière à la formation en passant par la paye... Elles ont également en charge les agents du services écoles (planning, gestion des absences...).



URBANISME

Angélique AZDAD recueille les dossiers d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...). Elle vous renseignera sur les différents documents d'urbanisme de la commune (PLU, carte communale...) ainsi que sur le cadastre.

Angélique gère également les réservations et la facturation des services périscolaires tels que la garderie et la cantine.

GARDE CHAMPÊTRE

Stéphane BOURDON assure la surveillance générale de la commune. Il veille à l'application des arrêtés de la police du Maire. Il gère les emplacements et les paiements des professionnels de leurs places lors du marché hebdomadaire et des fêtes. Il s'occupe aussi des problèmes de voisinage, des animaux errants,...

Il travaille en coordination avec les Services Techniques et les élus.



COMPTABILITÉ

Cécile CONFORT et **Karine CHALIEZ** préparent et exécutent les budgets et les décisions financières prises par le conseil municipal.

Karine élabore les budgets et suit les opérations d'investissement (paiement des factures, suivi des marchés public et des demandes de subventions auprès des organismes publics).

Cécile a la charge du fonctionnement : le paiement des factures, la facturation de l'assainissement, les loyers des bâtiments de la commune... ainsi que les contrats de maintenances techniques (copieurs, téléphonie...)

ANIMATIONS ET BIBLIOTHÈQUES

Annick AYRINHAC est la responsable du service animations et coordinatrice des bibliothèques. Avec **Émilie MAGNE** elle gère la programmation et la mise en oeuvre des spectacles, du cinéma et des animations sur l'ensemble de la commune.

Charlyne BAUDOUNET, agente bibliothèque, complète l'équipe et ensemble elles s'occupent de l'accueil à la médiathèque, de la gestion des bénévoles, des commandes et de l'enregistrement des documents...



POPULATION / ÉTAT CIVIL

Muriel ISSIOT et **Roselyne BOURREL** enregistrent les déclarations de décès, mariages, PACS, reconnaissances, naissances et délivrent les copies des actes.

Elles recensent les jeunes de 16 ans, assurent la gestion des cimetières de la commune et réceptionnent les inscriptions sur les listes électorales.

CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ / PASSEPORTS

Après avoir fait une pré-demande en ligne et réserver un créneau, **Delphine BALLE** et **Roselyne BOURREL** vous accueilleront pour réaliser votre demande de carte nationale d'identité et/ou de passeport. Pensez également à réserver un créneau pour récupérer vos papiers d'identité une fois que vous serez informés de leur disponibilité en mairie.

AGENCES POSTALES

À Recoules-Prévinquières, **Patricia BURGUIÈRE** est en charge de l'accueil de l'agence postale. Quant à l'agence de Lapanouse, c'est **Roselyne BOURREL** que vous pourrez retrouver.

Inondations sur la commune

La gestion d'une crise



Un gros orage dû à un épisode cévenol s'est produit dans la nuit du **7 au 8 octobre 2024**, avec un impressionnant nombre d'éclairs entre 23 h et 2 h du matin (460 éclairs sur la commune), et de fortes précipitations de 60 cm à 1 m d'eau en quelques heures par exemple.

Ces fortes pluies ont provoqué des inondations dans diverses zones de la commune. Les ruisseaux sont sortis de leur lit, tout particulièrement **le Merdans** qui a inondé **le Moulin de Gary** et causé de nombreux dégâts.

La terre des champs labourés et tout juste semés, a été entraînée sous forme de coulées de boues, recouvrant les routes, fossés et parcelles en contrebas

On déplore des dégâts sur les maisons et jardins (plus de 20), inondées par les torrents d'eau boueuse entraînant avec elle toutes sortes de débris.

Les routes, chemins, clôtures ont été endommagés par les trombes d'eau.

Des sapeurs-pompiers de Sévérac-le-Château, Laissac, Saint-Laurent-d'Olt et Rodez ont été mobilisés pour porter secours aux habitants. Pompiers et agents municipaux ont travaillé pour aider à nettoyer et déblayer.

Du côté de Cayrac, outre des maisons inondées, des coulées de boues ont provoqué la pollution des sources de l'Aveyron. L'eau du réservoir de Cayrac étant devenue turbide (trouble), un arrêté a été pris pour interdire la consommation de l'eau du robinet pour Sévérac-le-Château, Altès, Saint Chely, La Combe, Villeplaine, Cayrac et Bautou, desservis par ce réservoir.

Cela a donc nécessité d'organiser une distribution d'eau en bouteille par la mairie pendant 3 ou 4 jours, en priorité l'EHPAD, les écoles et le collège, et pour ces habitants. Il a fallu récupérer des packs d'eau dans les commerces de Sévérac, mais aussi La Canourgue, Saint Geniez, Laissac et Millau. Les agents municipaux et élus disponibles se sont relayés à la maison du temps libre pour assurer cette distribution.

Suite à cet épisode de crue, une réunion du SMBV2A a eu lieu le lundi 21 octobre.

Les conseils du SMBV2A

Les inondations survenues **le 8 octobre 2024** ont démontré la nécessité de se préparer à ces événements de plus en plus violents et fréquents. Bien qu'aucun aménagement ne permette d'éviter ces épisodes pluviométriques intenses, des actions adaptées peuvent cependant réduire la vulnérabilité des territoires face à ces risques.

Dans cette optique de prévention, **le bon entretien de la ripisylve est un élément clé. La ripisylve est la végétation présente sur les berges d'un cours d'eau.** Toute l'année, elle favorise la tenue des berges, crée des habitats pour la faune et limite le réchauffement de l'eau. En période de crue, la ripisylve permet de dissiper l'énergie du cours d'eau et ainsi de limiter les dégâts potentiellement causés par les crues.

Le code de l'environnement (articles L 215-14 et L 432-1) précise que les propriétaires riverains sont tenus d'entretenir régulièrement le cours d'eau jusqu'au milieu du lit. Toutefois, la ripisylve est un espace fragile et son entretien doit être adapté.

Comment entretenir la ripisylve ?

L'entretien d'une ripisylve doit se faire de façon **raisonnée. Les coupes à blanc ou le broyage sont déconseillés.** Près des zones à enjeu inondation (zone urbaine par exemple), une vigilance particulière doit être portée sur les arbres dépérissants, morts, ou tombés dans la rivière pouvant créer des embâcles, c'est-à-dire, une accumulation de débris végétaux. Ces débris peuvent être emportés par le courant et causer des débordements et des dégâts en aval en restant bloqués contre les ouvrages (ponts, grillages d'habitation, etc.). Pour la même raison, les branchages morts ou les déchets présents sur les berges doivent également être évacués.

Pour des questions plus précises sur l'entretien des cours d'eau, **le Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont (SMBV2A)**, peut vous conseiller. Une rencontre, sur site peut être programmée. Pour contacter le SMBV2A : contact@aveyronamont.fr / 05 65 63 58 21/ 06 88 30 74 69.





Du nouveau dans les Zones d'Activités Économiques !

Depuis la mise en application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), la compétence en matière d'aménagement des ZAE (Zones d'Activités Économiques) relève des communautés de communes. C'est donc la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac qui conduit les nouveaux projets d'aménagements mais aussi la gestion de l'ensemble des zones d'activités existantes sur le territoire.

Sur le secteur Sévérageais, l'ensemble des ZAE existantes sont aménagées et occupées (ou en passe de l'être). La réflexion du développement de nouveaux secteurs est désormais ancienne ; pour certaines, elle remonte à l'époque où le département de l'Aveyron détenait la compétence « économique » et le foncier.

La nécessaire phase des opérations préparatoires est achevée (études de sol, environnementales, etc). Les autorisations d'urbanisme ont été obtenues (Permis d'Aménager) pour l'ouverture de deux nouvelles ZAE. Pour l'un des secteurs, une révision simplifiée du PLU (document d'urbanisme en vigueur) a même été nécessaire.

La phase travaux vient tout récemment de débiter sur les nouveaux secteurs de Roumagnac et du Marteliez et devrait s'achever tout début 2025. L'entreprise CONTE TP a été attributaire du marché de travaux du secteur de Roumagnac pour 190.000€ HT environ ; l'entreprise SEVIGNE TP de celui

du secteur des Marteliez 4 pour 230.000€ HT environ. À ces montants devront s'ajouter les prix d'acquisition du foncier qui sera à régler par la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac et au Département de l'Aveyron au fil des ventes.

L'aménagement a été pensé pour produire des îlots fractionnables à la demande, en fonction des besoins des entreprises. Ces 2 secteurs sont désormais ouverts à la commercialisation :

- Roumagnac pour 2 îlots, secteur qui comporte déjà des projets sur son intégralité.
- Marteliez 4 pour 3 à 4 îlots, dont un îlot est déjà affecté à une entreprise locale pour son projet immobilier d'entreprise. Pour ce secteur, du foncier est donc disponible pour accueillir des projets de développement économique. Les deux secteurs seront livrés viabilisés en électricité, eau, fibre optique (gaz de ville pour Marteliez) et sont situés en zone d'assainissement collectif. La tarification a été délibérée par les élus communautaires à 20€ HT le mètre carré.

Renseignements auprès de Florian MAUREL, développeur territorial pour la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac au 06 42 23 07 31 / florian.maurel@caussesaubrac.fr



SECTEUR DES MARTELIEZ 4 (À L'OUEST DU SITE DE LA COGRA)



SECTEUR DE ROUMAGNAC

L'Office de Tourisme

Toute l'année, l'office de tourisme participe à la promotion de vos fêtes, soirées, spectacles, concerts...

Associations et partenaires : faites connaître vos événements ! Parmi nos nombreuses missions, l'Office de Tourisme participe à la promotion des événements du Sévéragais en relayant vos informations sur nos supports de communication.

Site internet Des Causses à l'Aubrac
Site internet Tourisme en Aveyron
Site & appli « Sortir en Aveyron »



Panneau lumineux place de la Gare
(sous condition)



Agenda Clin d'oeil

Selon la période, distribué toutes les semaines et toute l'année envoyé en newsletter tous les vendredis

PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT ? VOUS ENVISAGEZ DE LE LOUER EN MEUBLÉ DE TOURISME ?

Nous sommes là pour vous accompagner et vous conseiller : démarches, bonnes pratiques, tendances... Nous proposons également des visites conseils de votre hébergement.

CAMPAGNE D'ADHÉSION 2025

En 2024, vous étiez 279 à nous faire confiance ! Nous lançons notre campagne d'adhésion pour l'année 2025. Rejoindre l'Office de Tourisme, c'est bénéficier notamment :

- ▶ d'un accompagnement personnalisé
- ▶ de conseils pour valoriser vos activités
- ▶ de votre présence sur nos outils de communication.

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus ou pour adhérer !

L'équipe du bureau de Sévérac s'étoffe avec l'arrivée de Robin Pitot. Il participe aux missions d'accueil, de promotion et de communication du territoire.

Bureau d'Information Touristique de Sévérac d'Aveyron
severacdaveyron@causses-aubrac-tourisme.com - 05 65 47 67 31

L'état-civil

Naissances

23/05/2024	RIVOIRE Louna	22/07/2024	METGE Kalinca-Paris	21/09/2024	MAYMARD Gabriel
15/06/2024	DALLES OLLIER Lola	28/07/2024	SALEIL Charlotte	09/10/2024	VIALA Mathis
23/06/2024	CREYSSELS Victor	15/08/2024	SUMKOVSKI ROSEN Loki	03/11/2024	GOURBIÈRE Lenny
25/06/2024	POURQUIES Tessa	21/08/2024	FERNANDES Esmée	26/11/2024	LAURET Raphaëlle
21/07/2024	GRAL Mya	11/09/2024	GUIBERT Louise	10/12/2024	BONNET Cléo

Décès et transcriptions de décès

16/06/2024	CAMBRIELS Yvan	06/09/2024	COUSI ép ATGER Paulette
22/06/2024	HAUTIN Grégory	08/09/2024	MAJOREL ép VERGELY Madeleine
06/07/2024	FRÉZAL ép GAL Paulette	23/09/2024	GALIBERT ép TRUEL Anne-Marie
09/07/2024	GARO ép LÉBOUCHÉ Yvette	24/09/2024	MALRIC ép GIMARD Danièle
11/07/2024	DURAND ép SARROUY Paulette	03/10/2024	CARRIÈRE ép ALBARET Laurence
30/07/2024	MORA Antoine	13/10/2024	AUBELEAU ép ROZIÈRE Yolande
04/08/2024	BRÉFUEL ép POUGET Marcelle	22/10/2024	FAGES Marie
08/08/2024	OTTINO François	26/10/2024	VULLO ép AGULHON Marie-Line
09/08/2024	VIÉ Julien	10/11/2024	AUSTRUY ép COVINHES Marie
13/08/2024	STEIN Olivier	17/11/2024	MARCEL ép BILLET Simone
15/08/2024	GRAL ép DARDEVET Marie-Christine	21/11/2024	BOUILLON ép COURTAILLAC Henriette
23/08/2024	ALAC ép REDON Marie-Louise	27/11/2024	NOYRIGAT ép LOURDOU Antoinette
		08/12/2024	MAS ép DELMAS Henriette

Mariages

15/06/2024	BASTIDE Julien et GALTIER Camille	27/07/2024	CHEVROT Laurent et SABATIER Anne
22/06/2024	POUDEROUX Guillaume et ROUJON Charlène	24/08/2024	PALAU Romain et GIRARDI Stéphanie
29/06/2024	MAJOREL Mickaël et DALLO Céline	29/08/2024	PIERRE Aymeric et SEGUIN Jeanne
20/07/2024	GINISTY Nicolas et BOURASSA Pascale		

Le mot de l'opposition

Nous avons assisté ce trimestre aux manœuvres de la Communauté des Communes pour engager Sévérac dans le transfert anticipé des compétences eau et assainissement.

En effet, depuis la loi NOTRE, les compétences eau et assainissement devaient être transférés aux Communautés des Communes au plus tard le 1er janvier 2026. Ce transfert inquiète beaucoup les élus de Sévérac, mais pas seulement. Car l'expérience nous montre que toutes les compétences transférées à la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac n'ont contribué qu'à éloigner les décideurs des citoyens. Cette communauté qui devait nous permettre des économies d'échelle ne fait que recruter des salariés pour remplacer les élus de terrain. A ce titre, la distribution de l'eau et l'assainissement sont des services de proximité qui devraient rester au niveau communal. Imaginez que l'eau soit distribuée par Veolia ou Suez ...

Sévérac qui détient sur ce sujet une minorité de blocage a été l'objet d'un intense lobbying de la part de la Communauté de Communes et des services de l'Etat.

Afin de défendre cette position, le conseil de Sévérac a voté contre le transfert anticipé de cette compétence, et bien lui en a pris, car quelques jours plus tard, le Sénat votait, le 17 octobre, un texte sur le non-transfert obligatoire aux Communautés de Communes des compétences eau et assainissement (nous attendons le vote de l'assemblée ...).

Les services publics s'éloignent de plus en plus des usagers, les collectivités à force de normes et de bureaucratie sont de moins en moins gérées par les élus et de plus en plus par des technocrates et des salariés spécialisés. Beaucoup élus s'étonnent d'avoir à voter des délibérations « obligatoires » sur des sujets de plus en plus nombreux.

Le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) en est un exemple. D'ici la fin de l'année, c'est la Communauté des Communes qui décidera qui peut ou non construire, où s'implanteront l'habitat ou les entreprises et comment s'organiseront les bourgs, les villages et les hameaux. Une partie de ceux qui décideront ne connaissent pas ou mal le tissu économique et urbain de notre commune, et nous, élus communautaires nous ne connaissons pas celui de nos voisins. Les prises de décision ne résultent ainsi que de rapports de force et de petits arrangements, loin de l'intérêt de nos concitoyens. Vivement une vraie décentralisation et la reprise en main par les conseils municipaux des compétences de proximité.

Autre dossier important, l'extension du parc éolien de Montfrech est désormais actée. La municipalité, espérant un partage des décisions avec l'investisseur privé, souhaite s'engager à hauteur de 30% dans la société de développement du projet créée par QEnergy. Sachant que le coût estimé des études et autres enquêtes avoisine les 800 000€, il serait bon d'y voir plus clair ! Près de 250 000€ du budget communal vont être investis sans aucune garantie de récupérer des bénéfices. Voulant augmenter ses chances de voir aboutir ce projet, la commune de Sévérac se voit donc maintenant associée dans la Société d'Economie Mixte (SEM) Causses Energia pour la modique somme de 15 000€ supplémentaires. Elle possède, de fait, 2% du capital de la SEM mais n'aura pas de siège et sa voix sera noyée dans la masse. Assurément, la SEM entend peser de tout son poids dans les négociations avec les 5% qu'elle souhaiterait acquérir dans la société de projet éolien du Ventajou. Il ne reste plus qu'à croiser les doigts pour que l'actionnaire majoritaire laisse la collectivité décider à sa place... En effet la collectivité, et la SEM sud-aveyronnaise, seront très minoritaires dans ce projet développé par la société QEnergy France, faisant partie de la holding européenne QEnergy, créée par le groupe sud-coréen Hanwha dont l'actif total est de 24 billions de dollars (vous avez bien lu) ! Vous aurez compris que l'engagement de la commune ne fait que servir de caution à la holding pour utiliser notre territoire à des fins uniquement mercantiles.

Enfin nous tenons à saluer la bonne gestion de crise de l'ensemble de la municipalité lors de l'épisode cévenol du 7/8 octobre qui a causé des dégâts chez plusieurs de nos habitants et agriculteurs. Lors de cette épisode la source de Cayrac ayant été inondée, l'eau du robinet avait été déclarée non potable en raison de sa turbidité. Pendant trois jours, les élus, aidés d'agents communaux, ont distribué des bouteilles aux Sévéragais.

Nous saluons le dévouement, des agents municipaux et des élus qui ont répondu présents pour aider les administrés, ainsi que les pompiers sur place dans la nuit. Nous remercions tous les habitants qui sont allés aider spontanément leurs voisins sinistrés !

C'est en temps de crise que nous pouvons davantage mesurer l'importance de conserver la main sur de nombreux sujets, afin de répondre au mieux et le plus rapidement possible aux besoins de notre commune.

L'année 2024 se termine aussi dans un contexte international tourmenté et national compliqué, malgré cela nous vous souhaitons à tous de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Bien à vous, leseveragisautrement@gmail.com

Agenda

Les rendez-vous de la saison culturelle



©Tomas Bozzato

Dimanche 19 janvier à 17h
« Des oiseaux la nuit » - No Mad
Maison des Dolmens de Buzeins

Samedi 22 février à 17h
« L'île aux trésors » - Cie 9 thermidor
Médiathèque de Sévérac d'Aveyron



©Cie 9 Thermidor

Samedi 8 mars à 20h30
« L'eau des collines » - En votre Cie
Salle d'animations de Sévérac d'Aveyron



©En votre Cie

Vendredi 11 avril à 20h30
« Madame, Monsieur, Bonsoir ! » - L'Atelier
D'Initiatives Artistiques et Artisanales (AIAA)
Salle d'animations de Sévérac d'Aveyron



©AIAA

Vendredi 16 mai à 20h30
« Climax » - Cie Zigomatic
Salle d'animations de Sévérac d'Aveyron



©Cie Zigomatic

Vendredi 13 juin à 20h30
« Cultivons des tenailles » - Collectif du souffleur
Parvis de la médiathèque de Sévérac d'Aveyron



©Collectif du souffleur



LES PROCHAINES SÉANCES DE CINÉMA

- Mardi 21 janvier
- Samedi 15 février
- Samedi 15 mars
- Mercredi 16 avril
- Mardi 20 mai

 **RETROUVEZ LE PLANNING COMPLET DE LA SAISON CULTURELLE DANS NOTRE AGENDA, AUPRÈS DE L'OFFICE DE TOURISME ET SUR LE SITE DE LA MAIRIE, RUBRIQUE «AGENDA»**



INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE SÉVÉRAC D'AVEYRON

9 rue Serge Duhourquet
12150 Sévérac d'Aveyron
05 65 71 66 84

contact@severacdaveyron.fr

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h00

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE BUZEINS

Place du Monument, Buzeins
05 65 47 62 78

buzeins@severacdaveyron.fr

Lundi de 8h30 à 12h15

MAIRIE DÉLÉGUÉE / AGENCE POSTALE DE LAPANOUSE

6 Place de l'église, Lapanouse
05 65 71 60 57

lapanouse@severacdaveyron.fr

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi :
de 14h00 à 18h00

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE LAVERNHE

Place de la mairie, Lavernhe
05 65 47 62 97

lavernhe@severacdaveyron.fr

Mardi de 8h30 à 12h15

MAIRIE DÉLÉGUÉE / AGENCE POSTALE DE RECOULES-PRÉVINQUIÈRES

Avenue Victorin Mas,
Recoules-Prévinquières

05 65 47 64 02

recoules@severacdaveyron.fr

Lundi au Jeudi de 13h30 à 15h30

Vendredi de 16h00 à 18h00

BIBLIOTHÈQUES

BUZEINS

Lundi de 8h30 à 12h15

LAPANOUSE

Lundi, mardi et vendredi de 14h à 18h
Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

LAVERNHE

Mardi de 8h30 à 12h15 et de 18h à 20h

RECOULES-PRÉVINQUIÈRES

Samedi de 10h à 12h

MÉDIATHÈQUE

SÉVÉRAC-LE-CHÂTEAU

Mardi de 16h à 19h
Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h

Jeudi de 10h à 13h

Vendredi de 15h à 18h

Samedi de 10h à 13h

**SUIVEZ L'ACTUALITÉ
CULTURELLE DE LA COMMUNE**

**Inscrivez-vous
à la lettre d'infos culturelle
de la mairie sur**

www.severacdaveyron.fr